

Il est une autre question qu'il convient de signaler en ce moment. Les gens de tous les milieux s'inquiètent de cette question dans ma province. Des résolutions sont adoptées par les syndicats ouvriers, les boards of trade et les conseils municipaux. J'espère que mes bons amis de la Saskatchewan, membres du parti libéral, s'élèveront contre cette disparité de traitement.

**M. Ferrie:** Ils voient certes d'un mauvais œil l'aménagement d'un aéroport à Moose-Jaw.

**M. Argue:** Êtes-vous opposé à cela?

**M. Thatcher:** Il est heureux, je suppose, que quelques députés formulent de temps en temps des objections. Le proverbe veut qu'à force de crier la roue obtient parfois de la graisse. Je signale que tous les chiffres que j'ai mentionnés aujourd'hui proviennent de fonctionnaires du ministère dont les crédits sont à l'étude. Certains diront peut-être, comme le ministre, que la Saskatchewan ne dispose daucun moyen de production industrielle ou qu'il en va de même des provinces Maritimes et des provinces des Prairies. J'ai constaté toutefois que certains de ces contrats avaient trait aux aliments, à la viande et aux laitages notamment. On a accordé des contrats à la *Canada Packers*, sections de Montréal et de Toronto, et à la société *Borden* de Toronto. Ce sont certes des produits que nous pourrions fournir économiquement en Saskatchewan. Ces provinces comptent des fabriques de vêtements, du bois et des scieries, des fabriques de boîtes, des briqueteries, etc. Nous avons une industrie pétrolière qui peut livrer soit le pétrole brut, soit le produit raffiné. Si le ministre et le ministère veulent vraiment régler le problème, ils peuvent prendre une foule de mesures pour diversifier l'industrie. Le ministère ne met certes pas à profit la capacité industrielle que nous possédons déjà.

Quels sont les motifs particuliers qui pourraient porter le Parlement à accorder plus de contrats de défense aux régions éloignées du pays? Ils sont nombreux les motifs qui devraient pousser chacun des députés, de quelque parti qu'il soit, à faire en sorte que les provinces éloignées du centre soient équitablement traitées à cet égard! Disons tout d'abord que des raisons de défense rendent fort importante la décentralisation de l'industrie.

La majeure partie de notre puissance industrielle se trouve actuellement concentrée dans les deux provinces centrales. En cas de guerre, l'ennemi pourrait, s'il disposait d'un semblant de force aérienne, anéantir du jour au lendemain toute cette puissance industrielle en lançant quatre ou cinq bombes bien

placées sur les usines hydro-électriques de l'Est. Si nous en croyons nos amis américains, on ne peut intercepter qu'environ 30 p. 100 d'un groupe de bombardiers lancés dans une attaque aérienne concentrée. Il en reste donc 70 p. 100 qui réussissent à franchir les lignes de défense. On peut dire, par conséquent, que la puissance industrielle du Canada est très exposée aux attaques aériennes en ce moment. Il serait certes insensé d'aggraver les choses en la concentrant davantage.

La nation entière en profiterait si le ministre décidait d'installer certaines de ces industries dans d'autres parties du pays ou d'aider celles qui y existent déjà en leur adjugeant des commandes de défense. La découverte de pétrole et de gaz dans l'Ouest a grandement aidé et continuera d'aider à notre industrialisation. Il y a beaucoup de ferraille dans les provinces des Prairies, sur les fermes et ailleurs. Au cours de la dernière guerre, nous avons expédié la plus grande partie de notre ferraille aux usines du Canada central. Depuis lors cependant, le tarif-marchandises a été majoré de 45 p. 100 et tout indique qu'il sera encore relevé quelque peu. Ne serait-il pas logique que le ministre accordât des commandes de préparation de métaux à nos usines de Regina, de Moose-Jaw, de Saskatoon, de Calgary ou de Winnipeg? Nous avons là-bas des fonderies qui, j'en suis sûr, pourraient produire du matériel, si on leur en donnait l'occasion.

Si le ministre ne juge pas à propos d'aider ma province pour ce qui est des industries pour fins de défense, notre population déclinerait, j'en suis sûr, comme cela est arrivé durant la dernière guerre. Nous verrons un grand nombre de nos jeunes gens spécialisés quitter la province pour le Canada central ou la Colombie-Britannique. Or, à mon avis, ce ne serait pas dans l'intérêt du pays. Je tiens à répéter que les propres chiffres cités par le ministre démontrent hors de tout doute que jusqu'ici la Saskatchewan surtout, mais aussi les autres provinces des Prairies comme les provinces Maritimes n'ont pas été traitées avec équité dans l'octroi des contrats. Le ministre et ses fonctionnaires m'ont dit à maintes reprises que l'adjudication des contrats pour fins de défense est toujours subordonnée à la concurrence. Dans bon nombre de cas, c'est probablement un principe fort judicieux mais, quand on songe au tarif-marchandises, cela veut dire qu'une industrie de l'Ouest ou de l'extrême des provinces Maritimes peut très rarement concurrencer avec succès les industries du Canada central.